

Dispositif HDVS et résultats du questionnaire à destination des élèves et étudiants

CA du 10 mars 2022



Implication de l'Ecole

Historique

2013 : Signature de la **charte de la CGE** sur l'égalité F-H

2015 : La direction de l'École polytechnique ajoute aux objectifs du PDR la lutte contre le sexisme

Octobre 2015 : nomination d'une **référente mixité** pour travailler sur ce sujet

6 janvier 2016 : mise en œuvre d'un **plan d'action mixité** à l'École pour le cycle ingénieur

Février 2017 : publication de **l'IK au féminin, enquête de commandement**

Mai 2017 : signature par le DG de l'X d'un **plan d'action pour lutter contre les faits de harcèlement, discriminations et violences sexuelles** au sein du cycle ingénieur

Sept 2017 à mars 2018 : 1^{er} GT élèves et création d'un GT personnel et doctorants

Novembre 2017 : directive prévention des risques liés à l'alcool

Mars 2018 : première quinzaine de lutte contre le sexisme et pour l'égalité FH à l'X (binet XoF)

Décembre 2018 : signature de #StOpE. Seule institution d'enseignement et de recherche aux côtés de 29 grandes entreprises françaises

A partir de 2019 : Une dizaine de séances et entretiens de sensibilisation par an par la référente mixité-égalité pour le cycle ingénieur

Historique (suite)

Février 2020 : nomination de la déléguée à la diversité et au rayonnement

Printemps 2020 :

- Nomination d'un binôme référent égalité F-H pour le personnel (ainsi que 2 suppléants)
- Nomination de 2 référents mixité-égalité supplémentaires pour les élèves et étudiants
- Premier amphi HDVS pour les Bachelor.

Juin 2020 : Mise en ligne du **questionnaire de perception sur l'égalité F-H à destination du personnel**. Il comporte un volet VSS.

Octobre 2020 – janvier 2021 :

- Formations sur l'égalité F-H et sur les HDVS à destination du personnel (64 personnes sur l'égalité professionnelle et 122 sur la lutte contre les VSS)
- Formations spécifiques pour les volontaires pour le dispositif d'accompagnement et de signalement des cas de HDVS

Décembre – mars 2021 : rédaction et signature d'un plan d'action égalité Femmes-Hommes pour le personnel

Mars 2021 : sélection des nouveaux membres du dispositif d'accompagnement et de signalement des HDVS

Aujourd'hui

- **Le dispositif d'accompagnement et de signalement est composé de 5 membres pouvant être sollicités par le personnel, les élèves et les étudiants**
- **Tous les cursus reçoivent une sensibilisation HDVS à la rentrée, en amphithéâtre ou par petits groupes**
- **Automne 2021** : séances de sensibilisation HDVS, une par laboratoire
- **Novembre 2021 – Janvier 2022** : rédaction du questionnaire à destination des élèves et étudiants (GT)
- **Premier bilan cellule HDVS** : 10 signalements dans l'année 2021 (personnel, élèves et étudiants)

Les résultats de l'enquête

Rappel du contexte



Durée de mise en ligne : **du 19 janvier au 6 février**



Nombre d'invitations envoyées : **3424**



Nombre de réponses complètes : **1714**



Nombre de réponses incomplètes : **383** (ces réponses sont traitées)

2097 réponses, soit un taux de participation de **61%**



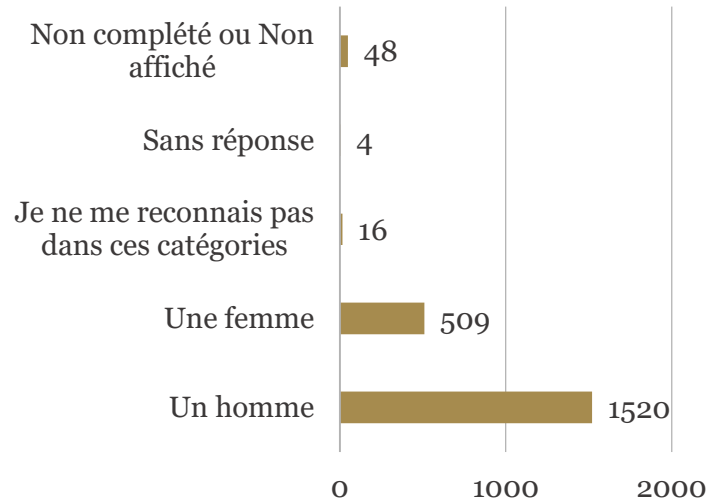
Le questionnaire porte sur des faits pouvant s'être produits entre septembre 2018 et février 2022

Questions conçues à partir des recommandations du MESRI + GT Ecole. Questions principales et, en cas de réponse positive, questions secondaires.

Questions sociodémographiques

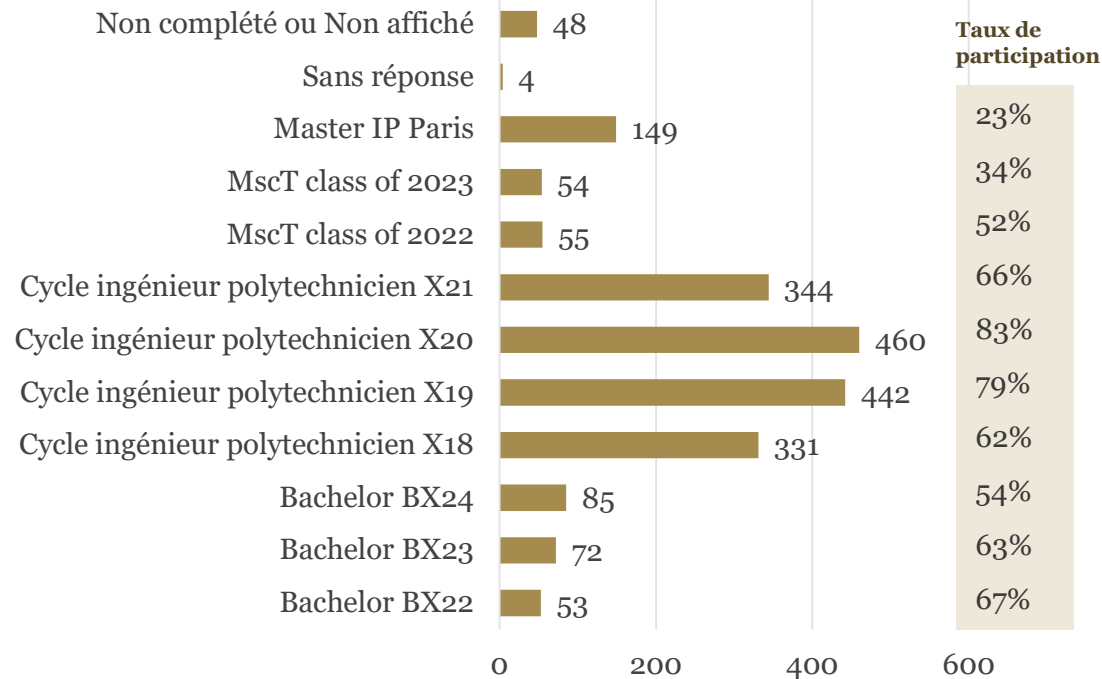
Question 1

Êtes-vous



Question 2

Dans quel cursus et dans quelle promotion êtes-vous?



Question 3

Habitez-vous sur le campus ?

1352 oui, 693 non.

Les X18 ont déjà habité sur le campus mais n'y habitent plus. Les X21 n'y habitent pas encore.

Cette question n'est finalement pas très pertinente.

Quelques chiffres bruts

- Q7 : A-t-on eu à votre égard des propos ou des attitudes à caractère sexuel qui vous ont mis / mise mal à l'aise ?

256 personnes (35,3% des répondantes femmes, 6,6% des répondants hommes)

- Q8 : Avez-vous été drogué / droguée à votre insu ?

3 personnes, 35 « Je ne sais pas »

- Q10 : Avez-vous eu affaire à des comportements d'exhibitionnisme ou de voyeurisme, par exemple pendant une soirée ou dans un vestiaire ?

220 personnes (hommes et femmes ~idem)

Quelques chiffres bruts (2)

- Q12 : Quelqu'un (homme ou femme) a-t-il, sans votre consentement, touché vos seins ou vos fesses, vous a coincé/coincée pour vous embrasser, s'est frotté ou collé contre vous ?

174 personnes, 23,1% des rép. femmes, 5,4% des rép. hommes

- Q14 : A-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ?

11 personnes. Presque uniquement des femmes. Des cas dans tous les cursus

- Q15 : Avez-vous vécu une situation où un acte sexuel a été pratiqué avec vous alors que votre consentement n'était pas plein et entier (rapport consenti à contrecœur, acte non consenti au sein d'un rapport consenti, etc)? (hors cas déjà recensé dans les questions précédentes)

50 personnes. 7,7% des rép. femmes, 1,2% des rép. hommes

Les auteurs et les victimes

- **Les faits déclarés dans l'enquête ne peuvent être tolérés.**
- **Les victimes sont très majoritairement des femmes et les auteurs sont très majoritairement des hommes.**
- **Immense majorité des cas entre étudiants mais aussi des cas de VSS par des membres du personnel ou des collègues de stage.**
 - Selon les atteintes considérées, entre 70% et 90% sont commises par des étudiants.

Les circonstances

- **Il existe une très forte corrélation entre consommation d'alcool et atteintes sexuelles ou sexistes.**
 - 60% des victimes de propos ou attitudes à caractère sexuel (Q7), 76% des victimes d'agressions sexuelles (Q12) et 70% des victimes de rapports sexuels forcés ou de tentatives de rapports sexuels forcés (Q14) déclarent que l'alcool ou la consommation de substances illicites ont été des facteurs aggravants.
- **La majorité des cas de VSS ont lieu en lien avec des activités associatives (soirées, week-ends...) mais il y a des atteintes sexuelles ou sexistes dans d'autres circonstances y compris les stages et la sphère privée.**
 - 62% des victimes d'agressions sexuelles (Q12) déclarent que les faits se sont produits lors d'un événement organisé par une association, 40% lors d'une soirée privée dans une résidence sur le campus, 18% lors d'une soirée ordinaire, 7% lors d'un stage. (plusieurs réponses possibles)

Les réactions, les répercussions et le signalement

➤ **Les freins pour réagir en tant que victime ou témoin sont nombreux.**

- 30% des répondants déclarent que le **manque de clarté sur la notion de consentement** pourrait ou a pu les empêcher de réagir en tant que victime, 26% déclarent avoir **peur d'être isolés dans leur promotion si ils réagissaient**.
- En tant que témoin, les trois premières causes citées sont la peur de blesser la victime, le manque de clarté de la notion de consentement et le manque de connaissance du sujet.

➤ **Les répercussions sont personnelles, difficiles à interpréter.**

- Pas de répercussion : Q10 : 89%, Q12 : 63%, Q13 : 33%, Q14 : 0%, Q15 : 36%.
- Le mal-être est la répercussion la plus citée.

➤ **Il y a des cas qui ont été remontés à la cellule HDVS mais elle n'est pas assez visible et elle peut être perçue comme hiérarchique. De manière générale, les victimes font peu appel au soutien proposé (médical, psychologique, cellule HDVS).**

- 10 signalements à la cellule HDVS depuis sa création en mars y.c. signalement membres du personnel (+signalements antérieurs). La majorité des cas reportés à la question 14 n'ont pas été signalés.

Premier plan d'action

Responsabilité individuelle et responsabilité collective

- Les résultats du questionnaire doivent accentuer la prise de conscience de tous et un travail conséquent sera réalisé pour accentuer la responsabilité individuelle et la responsabilité collective.
- À cet effet, deux actions seront menées :
 - **Reconduction de l'enquête de façon régulière** dans les années à venir afin de mesurer l'impact du plan d'actions
 - **Implication directe de l'ensemble des étudiants pour contribuer à l'amélioration du plan d'action et à la prise de responsabilité individuelle et collective** : organisation dans les plus brefs délais d'ateliers de travail obligatoires pour tous les cursus, une à deux heures par groupe de faible effectif pour proposer des évolutions concrètes au plan d'action, puis enrichissement du plan d'actions à partir des idées remontées.

Renforcement du dispositif HDVS et de soutien psychologique pour encourager la libération de la parole

- **Mobilisation possible de chacun des membres de la cellule HDVS par l'ensemble du personnel et des étudiants** pour diminuer le caractère hiérarchique
- **Communication sur d'autres recours possibles**
 - Cellule Themis du ministère des Armées
 - Possibilité de s'adresser aussi à Mediavipp91 comme tiers extérieur de confiance, réflexion sur d'autres tiers possibles
- **Accentuation de la communication sur le dispositif d'aide et de soutien (cellule HDVS, SMED, PSY)**
 - Affichage interne, communication sur site internet en plus de l'intranet
 - Participation des psychologues et référents HDVS aux séances de sensibilisation de manière à ce qu'ils soient bien identifiés comme contacts possibles, présence à la FMI.

Formalisation de la politique « tolérance zéro » de l'Ecole et des processus nécessaires à la constitution de sanctions

- **Formalisation des procédures de sanctions administratives ou disciplinaires possibles à l'égard de membres du personnel, d'élèves ou étudiants.**
- **Transmission des faits graves à l'autorité judiciaire et mise en place de mesures conservatoires dès que possible.**
- **Réengagement de l'Ecole pour la mise en œuvre de sanctions disciplinaires rapides** lorsque cela est possible sans entraver l'action de la justice
- **Réalisation d'une infographie** présentant les protocoles de signalement et de traitement des VSS

Déploiement plus large de formations pour tous les élèves avec des renforcements pour les acteurs de la vie associative

➤ Formations de premier niveau pour les élèves et étudiants

- Informations en amphi lors des rentrées scolaires
- Ateliers par petits groupes (25-30) avec psychologues et référents en début de cursus
- Mise en situation fictive avec le point de vue de l'auteur et pas seulement celui du témoin ou de la victime. Signature de charte alcool élargie aux VSS car les deux sont liés. Conférence sur le consentement.

➤ Formations de deuxième niveau pour les responsables associatifs et mesures lors des événements

- Participation de 2 kessiers à Cpas1option le 28 mars (CGE).
- Formation complémentaire pour les responsables associatifs.
- Réflexion sur des mesures de vigilance lors des soirées étudiantes (salle sans alcool, élèves responsables...)

➤ Diffusion de supports de prévention

- Relais des supports de la MILDECA (GHB) et du CRIAVS (violences sexuelles)
- Rédaction d'un livret de prévention interne à l'Ecole